



**Nous rappelons aux pilotes et à leurs assistances qu'en participant à la Grappe Unibéo, ils s'engagent automatiquement à respecter notre charte comportementale. Cette charte s'appliquera du vendredi 28 avril 2023 à 10h00 jusqu'au lundi 1er mai au matin et nous espérons plus longtemps si notre démarche vous a convaincu.**

### **La Charte 2023 :**

- Respecter les recommandations données tout au long du week-end, sur le parcours (zones de nidification, traversées de village, espaces naturels classés) et dans les communiqués.
- Éviter les chemins empruntés pour le passage de la Grappe dans les 2 mois suivant l'épreuve.
- Utiliser le tapis environnemental à chaque intervention sur la moto (attention aux contrôles).
- Ne jeter ni écran jetable (interdit par le règlement) ni détritrus sur le tracé
- Utiliser les poubelles et bacs à hydrocarbures mis à disposition sur les parcs et le - parcours de liaison.
- Éviter de déposer de la terre en dehors des zones rurales ou celles prévues à cet effet.
- Ne pas traverser les espaces cultivés ou naturels.
- Sensibiliser son assistance au respect de l'environnement et des personnes.
- Ne pas utiliser le GPS pour mémoriser le tracé (interdit par le règlement) et revenir
- En effet, de nombreux chemins ou sites sont privés et nos autorisations ponctuelles.
- 
- Respecter le code de la route, rouler à vitesse réduite en ville et lorsque les panneaux de l'organisation le demandent.
- Eviter tout fonctionnement inutile des moteurs.
- Respecter les bénévoles qui font leur possible et souvent plus encore, car sans eux l'épreuve n'existerait pas.